



BUDGET PRIMITIF 2018
RAPPORT DE PRESENTATION

Le budget primitif 2018 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du conseil municipal du 15 Mars 2018.

S'il transpose, sous forme de propositions nouvelles, ces orientations, il intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, conformément au projet de délibération soumis au vote de l'assemblée délibérante à cette même séance.

Le présent rapport de présentation du budget primitif 2018 abordera successivement :

- La balance générale du budget
- L'équilibre de la section de fonctionnement
- L'équilibre de la section d'investissement.

1. La balance générale du budget.

Le projet de budget primitif de l'exercice 2018 s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à 13 934 974.49 euros (fct +invest).

Il traduit l'accélération du programme d'investissement de la municipalité financé principalement par les résultats d'exploitation des années antérieures et par l'épargne dégagée sur l'exercice.

	Fonctionnement				Investissement				Ensemble	
	depenses		recettes		depenses		recettes		depenses	recettes
Op.relles	8 503 530.11 €		9 042 709.00 €		3 337 536.89 €		3 026 316.00 €	11 841 067.00 €		12 069 025.00 €
Op.d'ordres	672 383.00 €		0.00 €		0.00 €		672 383.00 €	672 383.00 €		672 383.00 €
Resultat reporté	0.00 €		133 204.00 €		0.00 €		510 073.49 €	0.00 €		643 277.49 €
RAR 2017	0.00 €		0.00 €		1 421 524.60 €		550 289.00 €	1 421 524.60 €		550 289.00 €
Total budget	9 175 913.11 €		9 175 913.00 €		4 759 061.49 €		4 759 061.49 €	13 934 974.60 €		13 934 974.49 €

Le volume global du budget primitif 2018 est donc de – 2.63% par rapport au budget 2017 (BP + DM).

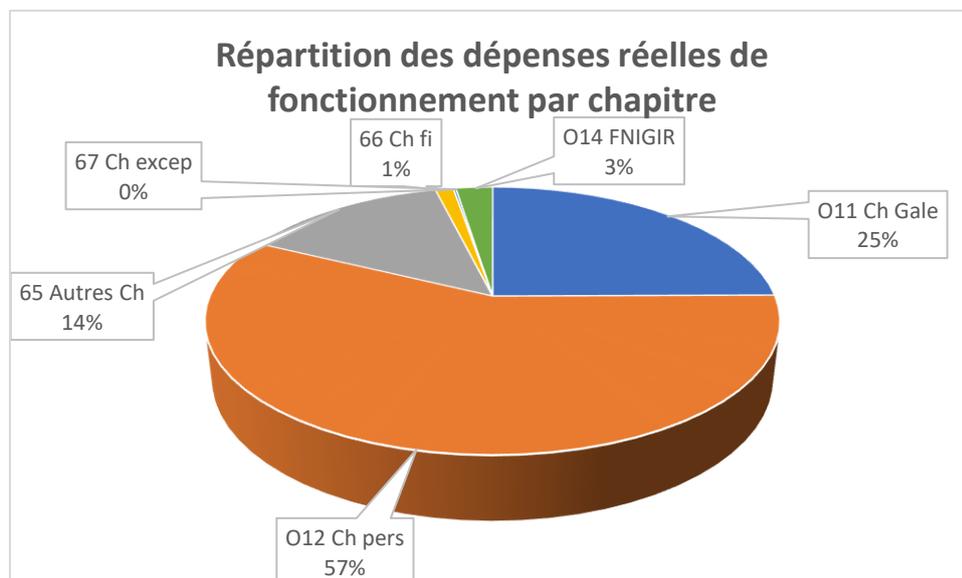
2. La section de fonctionnement.

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaire au fonctionnement des services publics (écoles, restauration scolaire, centre de loisirs, fonctionnement des services etc...) et les recettes qui, caractérisées par leurs récurrences, sont destinées à prendre en charge ces dépenses.

A. Les dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent en 2018 un montant de 8 503 530 € contre 8 440 242.04 € en 2017. Elles enregistrent donc une progression 63 288 € (+0.74 %) qui correspond :

		BP 2018
O11	Ch. Gale	2 115 800.00
O12	Ch. pers	4 879 900.00
65	Autres Ch.	1 180 900.00
66	Ch. fi	102 000.00
67	Ch. excep	15 159.00
O14	FNIGIR	209 771.00
TOTAL		8 503 530.00



1a. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôt divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget de la commune et qui devrait progresser de 1.70 % par rapport au réalisé 2017. La construction du budget s'est faite par rapport au réalisé 2017 afin de permettre de mieux juger des prévisions.

Lors du débat d'orientation budgétaire il a été évoqué une hausse de ce chapitre limité à 1.2 %, en fait nous prévoyons une réalisation sur ce chapitre à hauteur du réalisé 2017, il conviendra que les services soient vigilants quant aux dépenses de l'exercice 2018. Les services financiers suivront de près l'évolution de ce chapitre, un point sera fait en milieu d'année avant une éventuelle DM.

Dans le cadre de ces dépenses, le budget primitif, indique également :

- L'augmentation des tarifs postaux
- Les frais relatifs à l'entretien des véhicules
- Les frais de transport (cantines, scolaires, centre de loisirs)
- Les classes de neige et les classes vertes

2a. Les charges de personnel.

Ce chapitre est constitué des rémunérations versées aux agents et des charges s'y rapportant. Ce poste devrait évoluer de 3.11 % par rapport au réalisé de l'exercice précédent hors recettes perçues en compensation (voir article 6419 en recette).

Cette hausse s'explique notamment par la prise en compte des besoins en remplacement, l'embauche d'une personne aux services techniques, les besoins en renforts principalement aux espaces verts, comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire.

Contenu à 3.11 % il prend en compte le GVT (glissement vieillesse travail) ainsi que les diverses promotions actées par la CAP de Meurthe et Moselle sur proposition du Maire et de la direction générale.

Une étude initiée par le DGS avec en appui la direction générale les services et un bureau d'étude spécialisé est en cours de réalisation afin de mieux cerner les problématiques remplacements qui alourdissent sérieusement les réalisations de ce poste notamment les articles 6218 et 6231. Elle devrait permettre de comprendre, contenir et anticiper de bonne manière les causes qui entraînent une augmentation significative des dépenses sur ces deux articles aux cours des exercices précédents.

3a. Les autres charges de gestion courante.

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions allouées par la collectivité aux associations. Ces charges estimées à 1 180 900 € pour 2018 sont en progression de 0.75 % par rapport au réalisé 2017. Cette moindre augmentation s'explique aussi avec la prévision de l'article 6574 (subventions) estimée elle aussi en adéquation avec le réalisé 2017 et cela sans incidence sur les subventions versées au monde associatif.

Les charges financières sont quant à elle à un niveau attendu et conforme aux remboursements d'emprunts réalisés par la ville.

Les charges exceptionnelles regroupent l'aide aux étudiants, une anticipation pour l'annulation de titres et une provision supplémentaire pour remédier aux imprévus.

B. Les dépenses d'ordres.

Constituées par l'amortissement (412 000 € en 2018), elles alimenteront les recettes d'investissements pour le même montant, ainsi que le virement à la section d'investissement (260 383 € en 2018).

CONCLUSION

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature

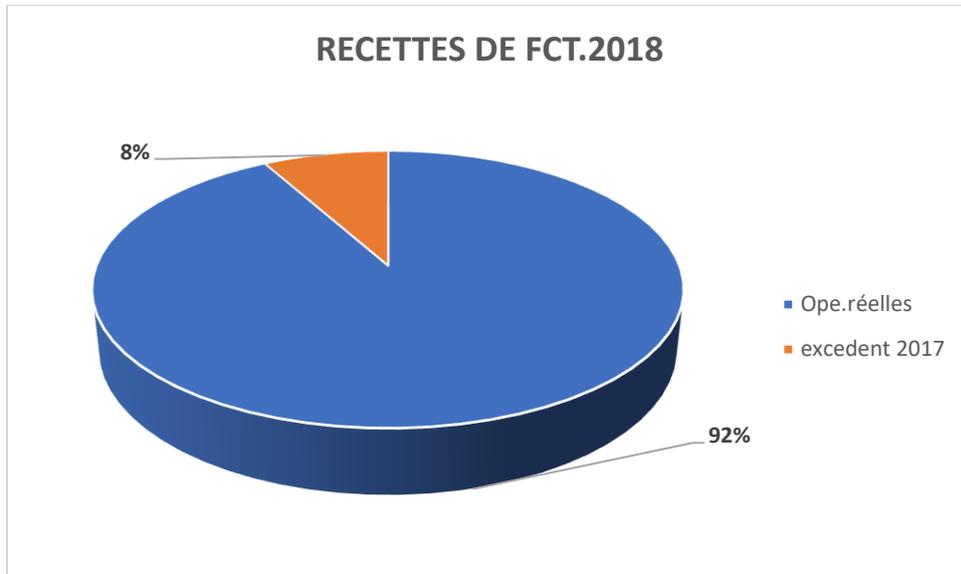
Cptes	Libellés	Budget 2017	Réa.2017	BP 2018
O11	Ch.Gales		2 144 271.04 €	2 116 374.12 €
60	Achats	965 500.00 €	976 911.54 €	935 500.00 €
61	Sces ext.	536 971.04 €	541 039.04 €	595 700.00 €
62	Autres sces ext.	594 600.00 €	560 706.54 €	544 400.00 €
63	Imp/taxes	47 200.00 €	37 717.00 €	40 200.00 €
O12	Ch de personnels		4 740 000.00 €	4 732 647.38 €
621	Pers ext.	205 000.00 €	176 408.94 €	140 000.00 €
633	Imp. taxes, vers. ass. (autres)	90 000.00 €	88 958.94 €	93 900.00 €
64	Charges de personnel	4 445 000.00 €	4 467 279.50 €	4 646 000.00 €
65	Autres Ch de gestion		1 222 600.00 €	1 172 127.78 €
653	Elus	154 600.00 €	150 855.51 €	156 900.00 €
6554	Contributions	52 000.00 €	50 580.16 €	51 000.00 €
65732	Ccas	321 000.00 €	324 608.75 €	321 000.00 €
6574	Subventions	690 000.00 €	645 792.36 €	650 000.00 €
658	Ch gest.courante	5 000.00 €	291.00 €	2 000.00 €
Atres ch.			333 371.00 €	328 494.54 €
66	Ch.financieres	107 500.00 €	104 876.21 €	102 000.00 €
67	Ch.excep.	16 100.00 €	13 847.33 €	15 159.00 €
O14	Attenuations de pds	209 771.00 €	209 771.00 €	209 771.00 €
Total			8 440 242.04 €	8 349 643.82 €

Une augmentation de 0.75 % des dépenses réelles de fonctionnement par rapport aux prévisions 2017 situe un montant de dépenses maîtrisé, bien en deçà des préconisations de l'état (1. 2 %). Des dépenses d'ordres à hauteur de 672 383 € constituées par l'amortissement et le virement, qui vont permettre de couvrir le remboursement en capital qui est de 410 000 € cette année.

C. Les recettes de fonctionnement.

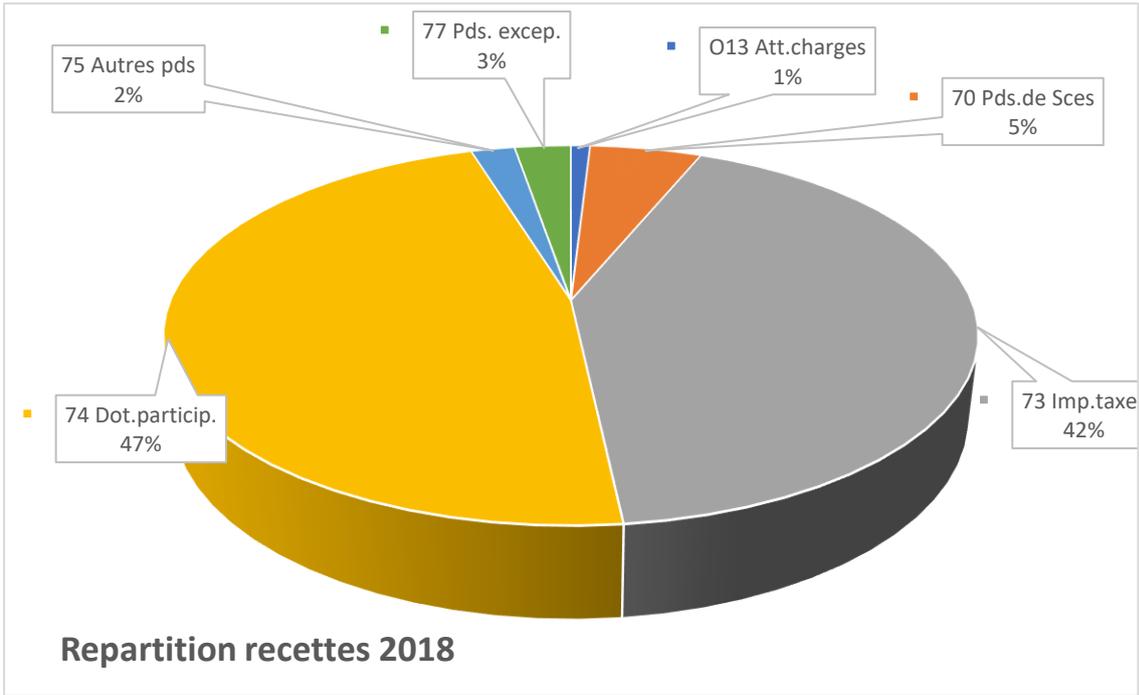
Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- Des opérations réelles estimées à 9 042 709€
- Une reprise du résultat de l'exercice 2017 pour 494 366.11€



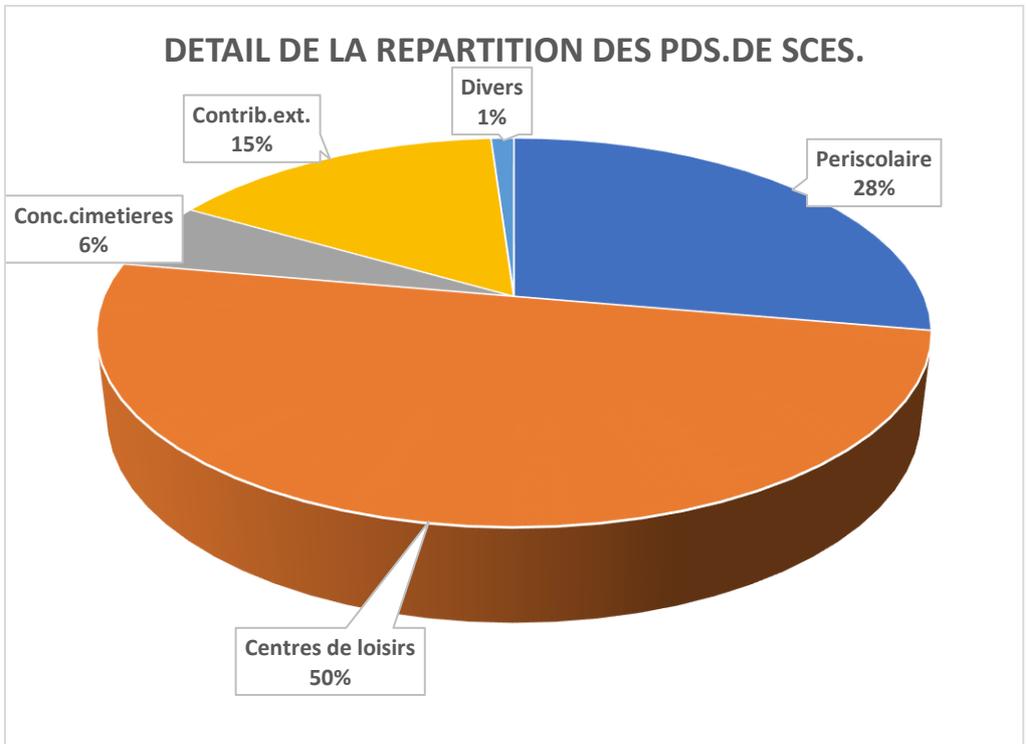
Recettes réelles de fonctionnement

CHAPITRES		PREV.2017	PREV.2018	VARIATION
013	Att.charges	84 500.00	10 000.00	-88.17%
70	Pds.de Sces	491 800.00	449 550.00	-8.59%
73	Imp.taxes	3 912 517.00	3 945 500.00	0.84%
74	Dot.particip.	4 367 092.00	4 311 325.00	-1.28%
75	Autres pds	192 500.00	210 000.00	9.09%
77	Pds. excep.	247 666.00	116 334.00	-53.03%
	Total	9 296 075.00	9 042 709.00	-2.73%



1c. Produits de services (chap. 70)

Il s'agit des redevances versées par les utilisateurs proposés par la collectivité : périscolaire, centres de loisirs, concession cimetières, etc... pour une prévision de 449 550 € qui représente 4.97 % des recettes réelles de fonctionnement.



2c. Impôt et taxes (Chap.73)

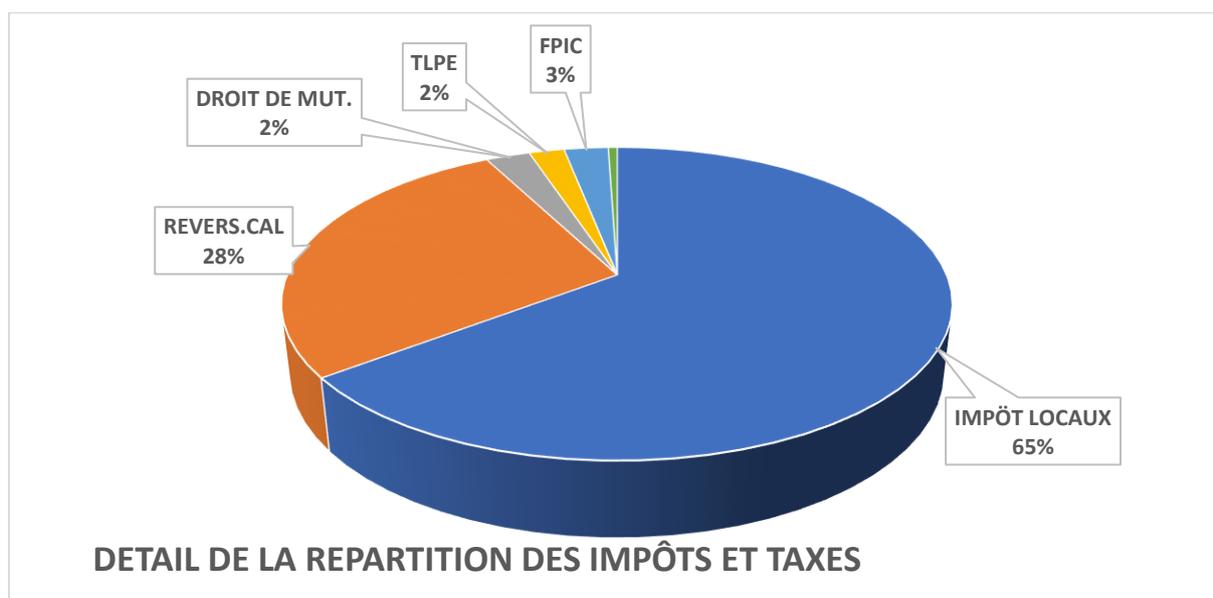
Pour une prévision de 3 945 500 €, cette somme représente 43.69 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les impôts locaux n'ont pas été augmentés depuis 2012 et ce malgré le fort désengagement de l'État et la baisse drastique des dotations versées.

Les postes les plus significatifs sont :

- Impôts locaux et contributions directes pour une prévision de 2 550 000 €.
- Reversement de la CAL, au titre de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) pour une prévision de 1 095 000 €.
- Taxe additionnelle aux droits de mutation pour une prévision de 100 000 €.
- Taxe sur les emplacements publicitaires pour une prévision de 80 000 €.
- FPIC pour une prévision de 100 000 €.

Ce budget est marqué par la volonté de la municipalité de préserver des marges de manœuvre, et de ne pas augmenter les impôts communaux depuis le début du mandat pour contribuer au maintien du pouvoir d'achat des habitants de Mont Saint Martin.



3c. Dotations et participations (Chap.74)

Ce chapitre regroupe les participations et subventions versées par divers organismes **pour une prévision de 4 311 325 €.**

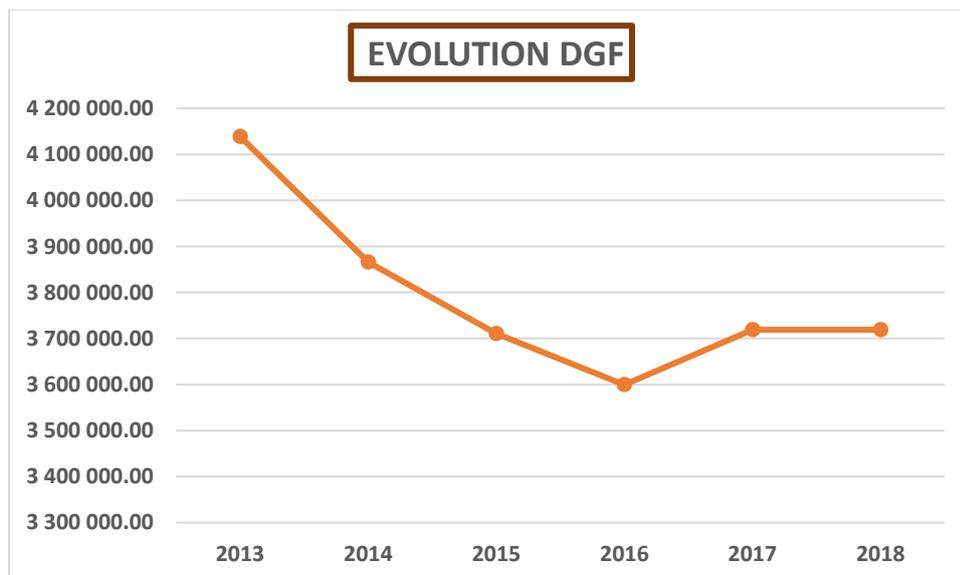
Ces recettes représentent 47.68 % des recettes réelles de fonctionnement.

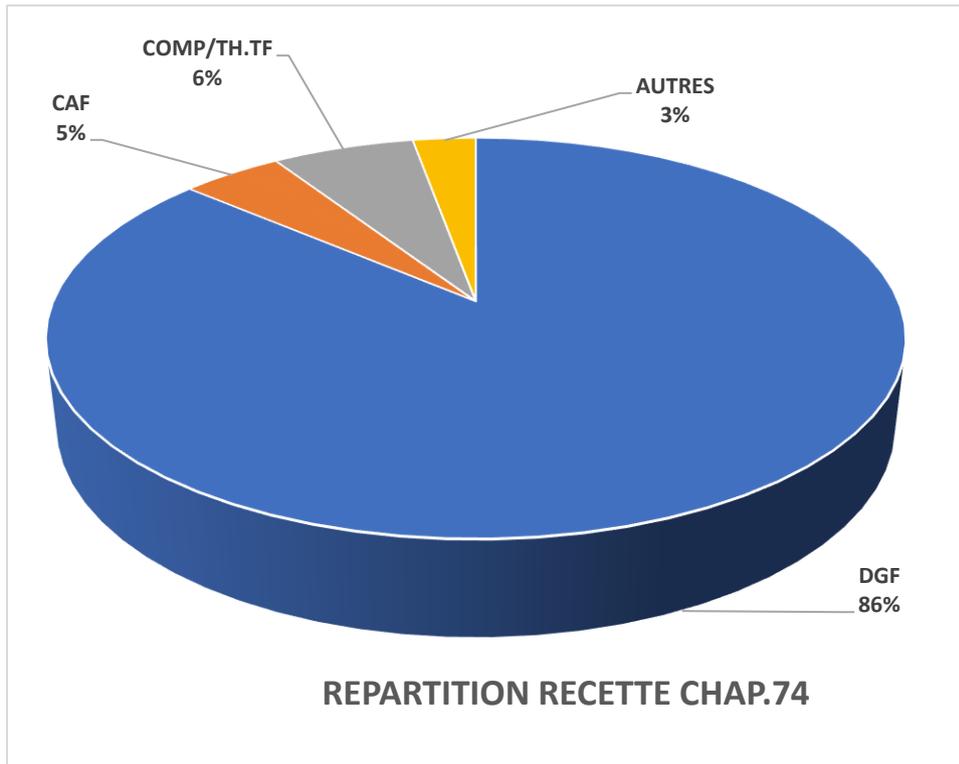
Les postes les plus significatifs des dotations et participations sont :

- Les dotations de l'État (nature 741) : à l'identique de 2017 pour 3 719 325€ décomposées comme suit :
 - * La Dotation forfaitaire pour une prévision de 1 842 924 €
 - * La Dotation de Solidarité Rurale pour une prévision de 642 544 €.
 - * La Dotation nationale de péréquation pour une prévision de 179 958€
 - * La dotation de solidarité urbaine pour une prévision de 1 053 899€

- La compensation des exonérations fiscales (nature 7483) pour une prévision de 271 000 € versées par l'État au titre des exonérations des taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières).

- Les participations des autres organismes (nature 7478) comme la CAF, pour une prévision de 195 000€ (CEJ, RAM).





4c. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Pour une prévision de 210 000 €, ces produits représentent 2,32 % des recettes réelles de fonctionnement.

Dans ce chapitre nous retrouvons :

- Les produits divers de gestion courante pour 15 000 €
- Les revenus des immeubles relatifs aux locations diverses pour 188 000 €
- Les concessions diverses pour 7 000 €

5c. Produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre regroupe principalement le remboursement des indemnités journalières maladie et le remboursement des sinistres par les assurances pour une prévision d'ensemble de 116 334€.

6c. le résultat reporté de l'exercice 2017

Le résultat de l'exercice 2017 est estimé à l'issue de la journée complémentaire et selon une procédure strictement encadrée. Il est alors repris après l'adoption du compte administratif, ce qui est le cas cette année pour notre ville.

Pour 2017, le résultat de fonctionnement est excédentaire de 494 366.11€ €. Il est le résultat de la contraction entre le réalisé en dépenses et le réalisé en recettes sur l'année 2017, soit :

Dep. Fct 2017 : 8 769 587.50€ Rtte. Fct 2017 : 9 263 953.61€. Résultat exercice : 494 366.11€

Cela permet donc d'affecter en investissement la somme de 361 162.11€ (le solde de 133 204 € en résultat reporté) suivant le tableau ci-après :

Excédent de fonctionnement	+ 494 366.11€
Résultat N en section d'investissement	-396 409.43€
Report du déficit N-1 en section d'investissement	+906 482.92€
Solde des restes à réaliser d'investissement	-871 235.60€
Solde d'exécution section d'investissement	-361 162.11€
Besoin de financement	361 162.11€

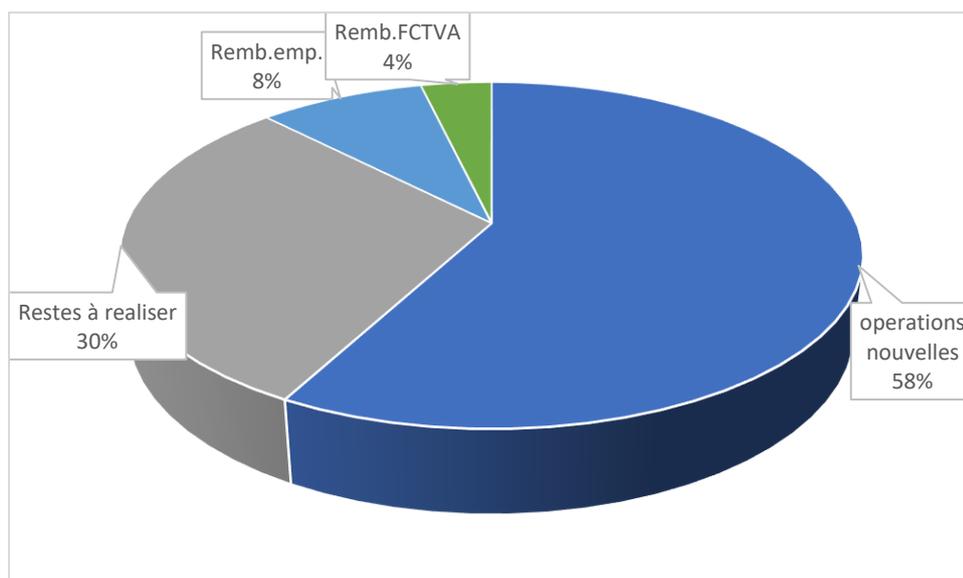
Affectation au R1068	361 162.11€
Report en fonctionnement au R002	133 204€

3. La section d'investissement.

A. Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont constituées par :

- Des opérations nouvelles pour un montant estimé à 2 752 536 €
- Des restes à réaliser pour un montant de : 1 421 524 €
- Du remboursement capital emprunt de 410 000 €
- Du remboursement de l'avance sur FCTVA de 175 000 €



LES OPERATIONS NOUVELLES

Pour 2018 plusieurs axes prioritaires sont définis :

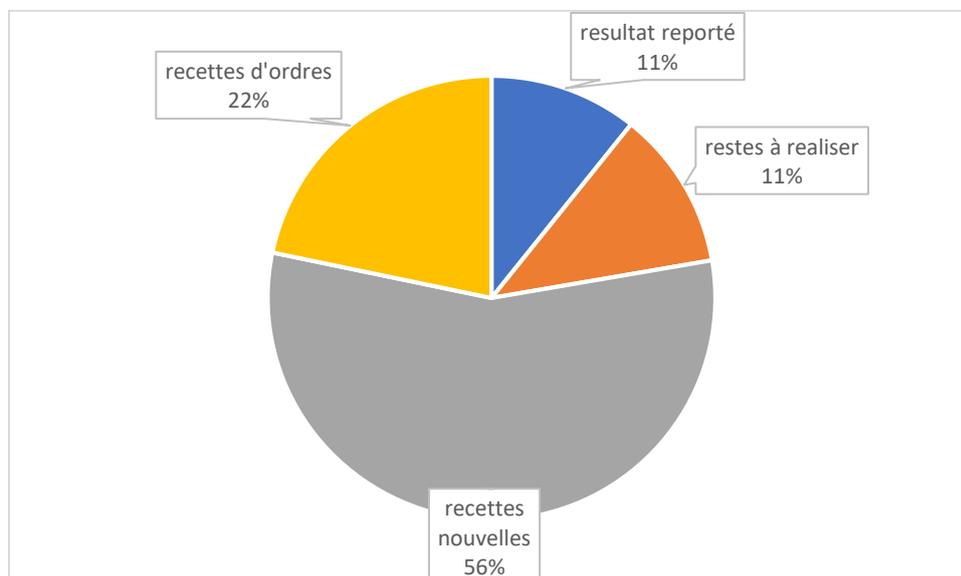
- Le règlement des problèmes de stationnement au val avec la mise en place notamment sur les rues de Nantes-Colmar-Liège de places de parking et sens unique conformément à l'engagement de la municipalité suite aux divers problèmes rencontrés l'année dernière. La prévision pour ces aménagements se situe à hauteur de 95 000 €.
- Des travaux au complexe sportif des terres de mercy pour un montant estimé à 88 000 € avec en priorité les vestiaires et douches.
- Des travaux au stade Jean ALMETER pour 61 000 € notamment sur l'éclairage et les vestiaires.
- La réfection du parking du prieuré et la rénovation des fresques intérieures de l'église romane pour une prévision de 72 000 €.
- La création d'un cabinet médical permettant l'installation de deux médecins pour 260 000 €.
- La phase d'étude pour l'implantation du nouveau collège. 58 000 €
- L'accessibilité des ERP pour 269 000 €.
- L'acquisition du terrain et la démolition de la chaufferie rue de Lille près du stade ALMETER pour 25 000 €.
- La première phase de la création de la salle à l'arrière de la maison Jean batiste CLÉMENT pour 960 000 €.

LES RESTES A REALISER

Ils constituent, à hauteur de 1 421 524 €, les crédits engagés sur le budget 2017 et non encore réglés.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées d'opérations réelles, d'opérations d'ordre et du résultat reporté de l'exercice 2017. Pour l'exercice 2018, elles sont évaluées à 4 759 061 € au total.

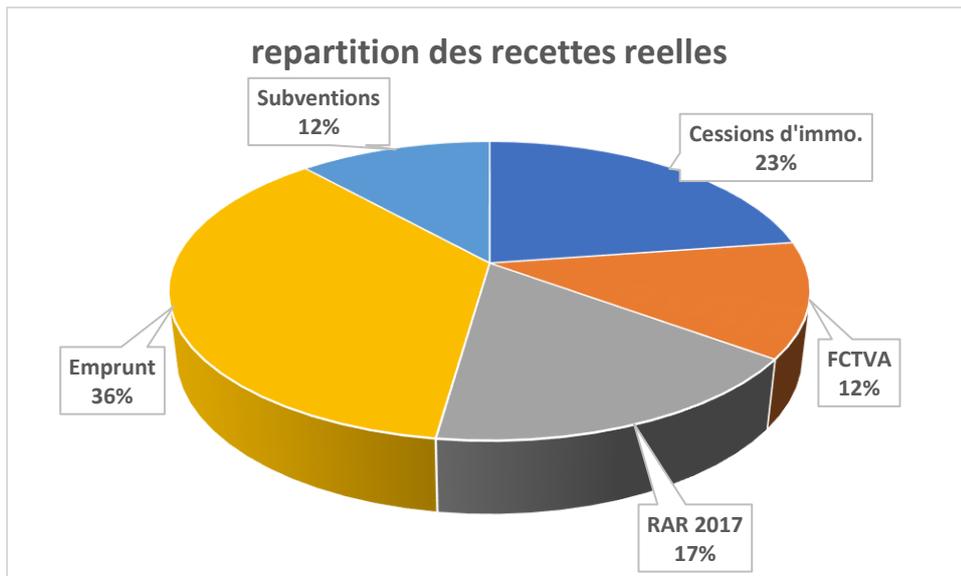


LES RECETTES REELLES

La prévision des recettes réelles d'investissement comprend les restes à réaliser de 2017 sur 2018 pour un montant de 550 289 € et les propositions nouvelles pour un montant de 2 665 153.89 €, soit un total de 3 215 442.89 € €.

Les recettes réelles d'investissement sont constituées par :

- Le produit de cession d'immobilisation estimé à 729 000 €.
 - Terrain avenue du général de gaulle 130 000 €
 - Bâtiment 24 avenue des pins 275 000 €
 - Terrains projet arches 170 000 €
 - Terrain lotissement à créer 154 000 €
- Le Fonds de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) pour un montant de 400 000€
- Les subventions d'investissement pour un montant de 372 454 €
- L'emprunt pour un montant de 1 163 699.89 €
- Les restes à réaliser pour un montant de 550 289 €



LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Les amortissements et le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement constituent les opérations d'ordre des recettes d'investissement.

Soit 260 383 € pour le virement et 412 000 € pour les amortissements.

LE RÉSULTAT REPORTE

Le résultat de l'exercice est repris après l'adoption du compte administratif.

Pour 2017, le résultat d'investissement est excédentaire de **510 073.49 €**.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 175 913,00	9 042 709,00

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 133 204,00	

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 175 913,00	9 175 913,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 337 536,89	3 698 699,00

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 421 524,60	550 289,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 510 073,49	

== =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 759 061,49	4 759 061,49
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 934 974,49	13 934 974,49
----------------------------	----------------------	----------------------